

	ACCOMPAGNEMENT ET REGLES DE SECURITE AVANT, PENDANT ET APRES TRANSPORT EXTERNALISE	Page : 1/2
		Mode opératoire
		Code : M7MS-MO-0004-VES_V1
		Date d'application : 24/09/2025

OBJECTIF :



Fonction(s) / Service(s) concerné(s) :

- Toute personne assurant la prise en charge et le transport d'un enfant accueilli



Modalité(s) pratique(s) :

- Respecter les différentes règles ci-dessous



Document(s) associé(s) :

- /

Dans le cadre des missions de l'IME, la prise en charge des enfants durant les trajets représente un temps éducatif à part entière et une responsabilité importante. Cette procédure vise à rappeler les modalités pratiques d'organisation et de sécurité afin de prévenir les risques (mise en danger des enfants, oublis, dysfonctionnements, comportements inadaptés, etc.).

1. Organisation du stationnement

- Des places de parking spécifiques sont réservées aux véhicules de transport extérieur.
- Les véhicules doivent être stationnés exclusivement sur ces emplacements dédiés, sans gêner la circulation (notamment au niveau du rond-point).
- Il est interdit de se garer devant l'accueil pour des raisons de sécurité.
- Le personnel administratif est habilité à demander le déplacement d'un véhicule en cas de gêne ou de danger.

2. Prise en charge des enfants avant le départ

- Les enfants quittent leur activité et se dirigent vers le SAS d'accueil.
- Un éducateur et le responsable de l'organisation des transports sont présents pour coordonner la montée et le placement dans les véhicules.
- La personne responsable vérifie les listes de tournée et valide la montée en véhicule une fois tous les enfants présents.
- Aucun enfant ne peut monter seul dans un véhicule.
- Aucun enfant ne doit être laissé seul dans un véhicule.

3. Responsabilité du chauffeur

- Accompagner chaque enfant jusqu'au véhicule en veillant à la sécurité des déplacements.
- Attribuer une place précise à chaque enfant.
- Vérifier systématiquement la mise en place des ceintures de sécurité ou bloque-ceintures si nécessaire.
- Fermer lui-même les portières.
- Rappeler les consignes de comportement : calme, sécurité, respect.

4. Pendant le trajet

- En cas de trouble du comportement compromettant la sécurité, le chauffeur :



	ACCOMPAGNEMENT ET REGLES DE SECURITÉ AVANT, PENDANT ET APRES TRANSPORT EXTERNALISÉ	Page : 2/2
		Mode opératoire
		Code : M7MS-MO-0004-VES_V1
		Date d'application : 24/09/2025

- Sécurise le véhicule en s'arrêtant,
- Contacte l'IME immédiatement
- Attend les consignes de prise en charge.
- L'accompagnement doit rester bienveillant et rassurant.
- Il est strictement interdit de crier, se moquer, utiliser la violence verbale ou physique, ou contraindre excessivement l'enfant.

Contacts :

- La secrétaire de l'IME : à partir de 8h et jusqu'à 18h au 03 26 61 11 77
- L'astreinte à toute heure au 0699178138
- La Direction à toute heure au 0668890631

5. A l'arrivée

- Le chauffeur est responsable de l'ouverture et de la fermeture des portières.
- Il accompagne les enfants dans leur descente du véhicule avec vigilance.
- Il adopte une attitude bienveillante et respectueuse avec les familles.
- Pour toute question relative au suivi de l'enfant (journée, absences, organisation...), il est demandé au chauffeur de réorienter les familles vers le secrétariat

6. Savoir-être attendu

- Le transport est une mission éducative et fait partie intégrante de l'accompagnement.
- Le chauffeur doit :
 - Garder une distance professionnelle (pas de cadeaux, de bonbons, ni de familiarité excessive),
 - Employer un langage adapté et respectueux,
 - Éviter les discussions privées, polémiques, ou propos vulgaires.
 - Observer un devoir de réserve avec les familles
- Un accueil bienveillant et empathique contribue à installer une ambiance sécurisante pour l'enfant.

7. Transmission d'informations et incidents

Pour toute information, réclamation ou observation, mais également en cas d'incivilités, ou de menaces exercées par les enfants ou les parents, il est demandé au chauffeur d'en informer la direction sans délai via les contacts cités plus haut.

